

Madame, Monsieur...

*La première adjointe Alix Du Mesnil a démissionné pour des raisons de santé ainsi que la conseillère municipale Eve Beaudoin pour des raisons familiales. Précédemment, Alexandra Baltazard n'habitait plus à Luc-en-Diois, Christian Breyton et Mauricette Michel, tous deux pour désaccord ont quitté le Conseil municipal.*

*Sur les onze élus en 2014, il en reste 6. Plus d'un tiers sont donc partis. La loi nous impose d'organiser des élections municipales partielles afin de compléter le Conseil municipal.*

## **Les élections auront lieu les 1 et 8 juillet**

**Si vous désirez vous porter candidat-e, veuillez informer la mairie et vous déclarer entre le 22 mai et le 31 mai à la sous-préfecture de Die** (voir l'Arrêté de la sous-préfecture de Die disponible à la mairie et sur le site Internet de la mairie) La mairie peut se porter mandataire pour un ou plusieurs mandats.

Le début de mandature d'une « jeune » équipe ne fut pas sans difficultés : l'investissement financier et humain principalement orienté jusqu'en 2017 à la zone Marpa, recettes en baisse, hésitations à choisir la meilleure gouvernance... Des erreurs aussi !

Malgré tout, Luc-en-Diois a changé, cela se voit !

Grâce au travail des élus, des fonctionnaires communaux et du soutien actif d'habitants.

La population qui était au plus bas (un peu plus de 400 habitants) atteint maintenant 500 habitants. Des jeunes et des moins jeunes sont venus dans notre village. La Marpa et la maison médicale ont procuré un regain d'activité, de même que l'arrivée d'entreprises également créatrices d'emplois. La ZA est quasiment pleine.

Le quartier Soliluc (rue de la piscine) qui accueille 12 foyers est en pleine effervescence. L'école compte 65 élèves.

Je reçois beaucoup de demandes de logement.

Je suis heureux que l'on puisse entendre dire dans le Diois que Luc-en-Diois est accueillant et j'en suis fier !

Les enjeux qui déterminent l'avenir de la commune sont nombreux. Que ce soit dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'accueil des entreprises, artisanat et des commerces de proximité, du patrimoine historique et archéologique, de la sécurité routière, de la voirie, son revêtement et ses trottoirs, du logement, de l'offre touristique, du respect de

l'environnement, de la culture pour tous, ***les choix, décisions et orientations du Conseil Municipal influent directement sur notre cadre de vie ; ils sont capitaux pour l'avenir de notre commune et de notre bien vivre ensemble.***

Nous devons accroître la capacité d'accueil, rénover et engager des chantiers pour un développement durable et plus économique de nos ressources.

L'emploi, l'environnement, la solidarité, l'accueil, le bien-être des villageois devront être toujours pris en considération.

Nous devons garder à l'esprit que si l'action municipale est nécessaire et indispensable pour développer durablement la commune, elle n'est pas suffisante. Comme nous le faisons depuis 2016, nous devons continuer à inviter les habitants à « prendre en main » leur village en investissant les actions communes (qu'elles soient citoyennes, solidaires, environnementales, associatives, sportives ou culturelles).

*Chères lucoises et chers lucois, j'appelle donc à vous présenter afin qu'élu-e vos idées et votre action participent au devenir de la commune.*

Jacques Sauvan